

Compte - Rendu du Conseil d'Administration Du 23 mars 2011

Le vingt trois mars deux mille onze, le Conseil d'Administration de la Fédération Ardéchoise des Centres Sociaux s'est réuni sous la présidence de Mme Anne-Catherine Barthelon.

Etaient présents avec voix délibérative :

Mesdames : N. Avogadro, A.C Barthelon, M. Bonin, M.L Dicks, A. Galamien, C. Julou, O. Vialatte
Messieurs : A. Ariotti, A. Aubert, G. Badel, D. Benassy, P. Bombrun, B. Entressangle, A. Faucuit, Y. Ferrer, S. Haond, D. Piel, G. Timbert,

Etaient excusés :

Mesdames : G. Capirone, F. Capon (pouvoir à A. Galamien), G. Juvin (pouvoir à S. Haond), I. Petitjean (pouvoir à A-C Barthelon),
Messieurs : Y. Vialar

Etaient absents :

Mesdames : A. Valet,
Monsieur : P. Durand, H. El Amrani, A. En Nassiri, D. Lacombe, H. Vareilles,

Etaient présents sans voix délibérative : R. Vignal, E. Pellet-Marquis, C. Dumortier

ORDRE DU JOUR

- **Pour Décision :**

Adoption du compte-rendu du Conseil d'Administration du 20 janvier 2011.

En pièces jointes : Le compte- rendu du CA du 20/01/2011

Préparation Assemblée Générale 2011

Etat des présences à l'AG et des candidatures au CA fédéral

Adhésion reconnaissance

- 1/ Changement de collègue pour l'association Revivre
- 2/ Changement de statut pour le centre social espace social de La Voulte en gestion CCAS

- **Pour Orientation et décision :**

1/ Présentation du travail autour de « la lutte contre la pauvreté et pour la dignité » issu de la marche que nous avons organisé en juin dernier au sein de deux collectifs : 07/26 et Rhône-Alpes
Présentation et débat autour du livre blanc (joint à cette convocation).

Comment poursuivre et amplifier le travail ? Quelle revendication portons-nous prioritairement ? Avec qui pouvons faire alliance ? Quelle place prenons-nous dans le collectif Rhône-Alpes ? Devons créer un collectif ardéchois ou nous regrouper avec le collectif drômois ?

Autant de question sur lesquelles nos devons pouvoir nous prononcer.

2/ Un temps de réflexion et de positionnement sur la question des forages exploratoires avant extraction des gaz de schiste, mais aussi plus largement sur la capacité fédérale à prendre position sur des question de société, ou vitales pour notre département

COMPTE-RENDU DE SEANCE.

- **Pour Décision :**

Adoption du compte-rendu du Conseil d'Administration du 20 janvier 201.

Pour : 20 Voix. Abstention : 0 voix. Contre : 0.

Démission de M. Paul Durand

Anne-Catherine Barthelon nous rappelle son information du dernier CA de la démission de M. Paul Durand, administrateur et membre du bureau de la fédération ardéchoise des centres sociaux par mail et de sa demande d'envoie d'un courrier signé. M. Durand lui ayant répondu par mail, que celui-ci était valable et qu'il n'y aurait rien d'autre. Après lecture du mail de M. Durand, elle nous propose d'entériner cette démission.

Ci-dessous copie du mail de démission de M. Paul Durand.

Objets : - Bureau du 3 janvier 2011 à 18h00 reporté au 10 janvier à 12h00.
 - Démission du conseil d'administration fédéral Bonjour,

Ce nouveau changement de date et surtout d'horaire fait que je ne pourrais pas être des vôtres, je ne m'en excuse pas car je ne suis pas responsable des incessants reports et modifications de dates, d'horaires et de lieux de réunion. De plus bloquer 4 à 5h au milieu d'une journée de travail n'est pas des choses les plus faciles lorsque l'on travaille.

Depuis l'AG d'Annonay, j'ai pris le recul de la réflexion afin de ne pas prendre de décision sur un coup de tête, cela m'a permis d'analyser la situation à tête reposée.

Il en ressort que je ne souhaite plus cautionner les actions de l'employé fédéral et de sa présidente, actions qui, me semble t-ils, se sont fortement teintées politiquement parlant au cours du dernier exercice. Et je ne parle pas là de politique noble au sens de la vie de la cité, qui est le cœur même de l'intervention des bénévoles des centres sociaux, mais de son acception politicarde de parti. Chacun a le droit d'avoir ses idées en la question et même d'être engagé politiquement dans une mesure raisonnable (urgence de rédaction de la charte d'éthique) mais ces idées doivent rester à la porte d'une association afin de ne pas y polluer le débat. Je reste convaincu de la nécessité du fédéralisme, encore faut-il que ce fédéralisme soit réellement porté par des acteurs associatifs qui se soient affranchis des ficelles habilement manipulées par un marionnettiste. C'est bien de donner des leçons aux autres, encore faut-il savoir faire son autocritique, se remettre en cause et surtout ne pas faire soi même ce que l'on reproche aux autres. Je laisse donc vacante ma place de membre du bureau et d'administrateur de la FACS à laquelle je souhaite longue vie et un retour à de vrais valeurs et à un réel fonctionnement démocratique et associatif. Restant adhérent des Centres sociaux et familiaux d'Annonay, je serai vigilant à ce que le rôle de la FACS ne fasse pas l'objet de débordements comme on a pu l'observer dans un passé récent et malheureusement beaucoup moins lorsqu'il aurait fallu intervenir de façon efficace en temps et en heure, ce qui aurait permis d'éviter la mauvaise situation de l'association, notamment sur le plan financier. Bonne année. Salutations,

Paul Durand La Lombardière (B51)21 rue Paul Verlaine07100 Annonay Courriel : paul.durand.sr@gmail.comTel 06 62 14 90 15

Préparation de l'Assemblée Générale ordinaire et extraordinaire de la fédération

Etat des présences à l'AG et des candidatures au CA fédéral

Représentation des administrateurs de la FACS lors des AG des adhérents

| | | |
|------------------------------|-------------------------|---------------------|
| CSRI, Valgorge | Le 1/04 de 18h à 22h | Ariotti, A. Faucuit |
| CS Tournon | Le 20/04 de 20h à 22h30 | B. Entressangle |
| Revivre, Les Vans | Le 20/04 de 19h à 22h | C. Julou |
| CS St Agrève | Le 27/04 de 20h à 22h30 | A-C. Barthelon |
| La pinède Villeneuve de Berg | Le 13/05 de 18h à 22h | A. Faucuit |
| CS J-M Dorel, Le Pouzin | Le 14/05 de 9h à 12h30 | C. Julou |
| CLEFS, CS Le Teil | Le 27/05 de 18h à 22h | G. Timbert |
| MJC La Voulte | Le 27/05 de 19h à 22h | A. Ariotti |

Proposition de changement de banque

Du crédit mutuel vers le crédit coopératif

Explications: crédit coopératif, est une banque dont les principes et les valeurs sont plus proches des nôtres, et qui connaît bien les centres sociaux

En termes de coûts

Tenu de compte 36€ an + Cotisation carte 60€ an 2 artes + Suivi trésorerie par internet 78€ an
Virement 0.2 virement 4.8€ an. Soit un total de 1788€ an au lieu de 172.78 en 2010 au crédit mutuel, suivi trésorerie par internet et seconde carte bancaire en plus, en terme de prestations.

Gérard Timbert questionne sur les avantages et/ou inconvénients à ce changement, d'autant plus que la question n'a pas été abordée en bureau

Bernard Entressangle, trésorier, s'étonne également d'avoir été juste prévenu de cette proposition par téléphone, sans concertation commune

Anne-Catherine Barthelon, reconnaît que cette proposition est faite trop rapidement, et qu'elle n'a pas fait l'objet de discussion en bureau

Le CA décide toutefois de voter la proposition

Délibération soumise au vote du CA

Le conseil d'administration mandate la présidente, le trésorier et le délégué de la fédération pour effectuer toutes les démarches nécessaires pour ouvrir un compte avec deux cartes bancaires de régie pour les deux salariés de la fédération ainsi qu'un livret A et un livret complémentaire « epidor » pour optimiser la trésorerie de la fédération au crédit coopératif

Il maintient les délégations données au délégué pour les règlements des dépenses, et donne mandat au délégué pour l'optimisation de la trésorerie.

Pour : 17 Voix. Abstention : 4 voix. Contre : 1.

N.B : Le quorum a changé, passant de 20 voix à 22. (Arrivées de David Piel et Maryse Bonin)

Adhésion reconnaissance

1/ Changement de statut pour le centre social espace social de La Voulte en gestion CCAS que nous avons reconnu comme membre actif stagiaire, en conditionnant le passage à membre de plein exercice à la mise en place d'un comité d'usagers. Aujourd'hui ce comité est en place nous pouvons donc envisager un changement de statut

Délibération soumise au vote du CA

Lors de son adhésion reconnaissance par le conseil d'administration de la fédération du 1^{er} avril 2009, le centre social en gestion CCAS de La Voulte avait été reconnu en qualité de membre stagiaire, dans l'attente de la mise en place d'instances associant les habitants à la gestion du centre social.

Après avoir entendu par le Président du CCAS et le directeur du centre nous présenter le travail accompli en ce sens, le conseil d'administration du 23 mars prend acte de cette mise en place et décide de reconnaître le centre social comme adhérent de plein exercice de la fédération.

Pour : 22 Voix. Abstention : 0 voix. Contre : 0.

2/ Changement de collège pour l'association Revivre avec un agrément de centre social elle pourrait passer du collège des membres associés au collège des membres actifs de plein exercice compte tenu de sa présence dans notre réseau depuis plusieurs années.

Estelle Pellet-Marquis, directrice, nous présente le projet « revivre » dans sa globalité, et les actions mises en place cette année. En s'attardant sur la description du travail réalisé, par bénévoles et salariés pour la création d'un « jardin partagé » Estelle apporte une vraie démonstration qu'à partir du désir d'un groupe de personnes, un réseau de « jardiniers solidaires » est né au Vans ; ce jardin en forme de marguerite accueille : des personnes en situations de précarité, des bénévoles pour les soutenir dans le chantier, les professionnels du centre ;

Alain Faucuit président, rappelle l'importance du lien ainsi créé. Il souligne également le plaisir, et l'importance pour le centre social revivre d'appartenir au réseau Facs.

Délibération soumise au vote du CA

L'association Revivre de Les Vans, est adhérente de la fédération depuis le 26 septembre 2007. A l'époque, elle bénéficiait depuis peu d'une prestation de service animation locale de la CAF et commençait à mettre en œuvre un projet d'animation globale sur son territoire, avec la volonté affirmée de travailler à un projet de centre social. Depuis juin 2009, elle a un agrément de centre social, d'abord provisoire pour travailler son projet puis « définitif » depuis le 1^{er} janvier 2010.

Après avoir entendu par son présidente et la directrice de l'association la présentation du projet, et compte-tenu de l'antériorité de son adhésion et de son implication au sein du réseau fédéral, le conseil d'administration du 23 mars décide de reconnaître l'Association « Revivre » comme adhérent de plein exercice de la fédération.

Pour : 22 Voix. Abstention : 0 voix. Contre : 0.

Pour Orientation et décision :

1/ Présentation du travail autour de « la lutte contre la pauvreté et pour la dignité » issu de la marche que nous avons organisé en juin dernier au sein de deux collectifs : 07/26 et Rhône-Alpes Présentation et débat autour du livre blanc (joint à cette convocation).

Comment poursuivre et amplifier le travail ? Quelle revendication portons-nous prioritairement ? Avec qui pouvons faire alliance ? Quelle place prenons-nous dans le collectif Rhône-Alpes ? Devons créer un collectif ardéchois ou nous regrouper avec le collectif drômois ?

Autant de questions sur lesquelles nous devrions pouvoir nous prononcer.

Christine Julou, nous informe sur les avancées du collectif :

Depuis 2010, et la marche bi départementale du 30 juin 1^{er} juillet et la marche régionale du 2/3 juillet, des collectifs sont nés en Ardèche : A Tournon et Annonay, des collectifs logements, aux vans un groupe

travaille sur le logement et l'alimentation (mise en place de jardins partagés). Des actions auront lieu sur les différents territoires avant la marche du 18 juin à Lyon.

A noter les « gains » ou victoires obtenus dans divers départements :

L'avance sur droits supposés en Isère, la formation de travailleurs sociaux aux CG de la Drôme, sur la question des droits des sans papiers, dans les domaines de la santé et des transports.

Par ailleurs le collectif régional a rencontré Leïla Bencharif, vice présidente du Conseil régional qui l'a assuré de toute l'attention que portait le conseil régional aux travaux du collectif.

Adoption d'un vœu par le conseil régional, l'assurance d'un soutien tant que le collectif travaillera avec des personnes indignées et des personnes concernées par ces questions de précarité, fonctionnement sur lequel le collectif doit rester vigilant.

Pour informations : Les trois revendications qui seront portées le 18 juin

Pour tous : Un logement décent et choisi, un revenu digne, l'égalité d'accès aux soins.

Le conseil d'administration de la fédération manifeste sa volonté de prendre toute sa place dans le collectif régional de lutte pour la dignité et contre la pauvreté, en y mettant de l'énergie humaine et en y entérinant sa présence en les personnes de Vanessa Jaume et Christine Julou.

2/Proposition pour l'AG du 16 avril

Après lecture du rapport moral et pour partager avec le vice- président, le bureau propose un temps de réflexion et de positionnement sur la question des forages exploratoires avant extraction des gaz de schiste. Ceci afin de réfléchir sur notre capacité à soutenir les centres du sud qui s'engagent dans la lutte contre l'extraction du gaz de schiste

Un débat s'en suit et très rapidement il apparait nécessaire de s'interroger plus largement sur la capacité fédérale à prendre position sur des questions de société, ou vitales pour notre département.

Une analyse du travail des centres sociaux en Ardèche (et ailleurs) ne peut que nous amener à constater que travaillant avec les habitants au service d'un territoire nous sommes forcément en prise directe avec les questions sociétales et environnementales qui sont posées, qu'il n'est pas aisé de donner une réponse globale, les préoccupations étant fort différentes d'un bassin de vie à l'autre, une réflexion collective nous amène cependant juste à souhaiter que la très forte mobilisation sur la question de l'exploitation du gaz de schiste puisse se retrouver quand il est question de réclamer des droits ou de préserver ceux de la population la plus fragile vivant sur notre territoire.

L'intervention du vice président à l'assemblée générale, se fera donc dans ce sens, à savoir : comment se positionne la fédé face aux questions soulevées dans les centres par les habitants, avec en exemple le collectif de lutte contre l'extraction des gaz de schiste

Notre conseil d'administration se termine autour d'un sympathique buffet préparé par le Centre Social du Pouzin que nous félicitons et remercions chaleureusement.

La Présidente

A. C. BARTHELON

La secrétaire

C. JULOU

Fédération Ardéchoise des Centres Sociaux

Centre Social Jean-Marc Dorel

4 Place Vincent Auriol

07250 Le Pouzin

Téléphone : 04.75.05.04.14 - Portable : 06.15.25.11.03 – Télécopie : 04.75.05.32.12 Courriel : cs07.facs@wanadoo.fr